



# PRÉFET DU VAR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 15 avril 2021

Service Eau et Biodiversité

**Sylvie FANTIN**

Chargée de mission environnement

Tél : 04 94 46 82 44

Courriel : [sylvie.fantin@var.gouv.fr](mailto:sylvie.fantin@var.gouv.fr)

### Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement  
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7  
de la charte de l'environnement.

#### Dossier présenté

**Objet** : demande de dérogation pour l'exposition de spécimens d'animaux morts d'espèces protégées définies à l'article L.411-2 du code de l'environnement

**Motif(s)** : pour procéder ou faire procéder au Muséum départemental du Var à Toulon à l'extraction, le transport et l'exposition d'une mâchoire de *Physeter macrocephalus* Linnaeus, 1758 - Cachalot macrocéphale, Grand cachalot pour une période illimitée à compter de 2021.

**Demandeur** : muséum départemental du Var (MDV) de Toulon

**Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur** : 1 CERFA + annexe (dossier de demande)

#### Contexte

Le réseau national d'échouage (RNE) a découvert une mâchoire de cachalot sur la plage de Pampelone à Ramatuelle en 2016. L'ONCFS a conseillé le décapage naturel de la mâchoire par enfouissement durant 3 ans afin de laisser agir les micros organismes. Le muséum veut désormais exposer la mâchoire de cachalot. Le cachalot macrocéphale est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire national. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour l'exposition de ce spécimen d'espèce animale protégée.

#### Objectif(s)

- connaissance de l'espèce
- exposition du spécimen à des fins pédagogiques.

#### Consultation(s) pour avis

pas de saisine du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) conformément à l'arrêté ministériel du 26 novembre 2013

#### Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-biodiv@var.gouv.fr](mailto:ddtm-biodiv@var.gouv.fr)
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

#### Dates de la consultation

Début de la consultation : 22 avril 2021

Fin de la consultation : 12 mai 2021 inclus

Adresse postale : Préfecture – DDTM – service eau et biodiversité – mission environnement - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers

Téléphone 04 94 46 83 83 --- Courriel : [ddtm-biodiv@var.gouv.fr](mailto:ddtm-biodiv@var.gouv.fr) --- [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)